



Paris, le 28/11/2019

LREL

Objet : PREAVIS DE GREVE RECONDUCTIBLE A PARTIR DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

**Fédération Nationale
des Syndicats du
Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action
Culturelle
CGT**

Salarié.e.s, autrices et auteurs, que l'on soit permanents ou intermittents, actifs ou pensionnés, le projet de réforme Macron-Delevoye de retraites par points annonce une très grande majorité de perdants pour nos droits à la retraite. Les dangers pèsent sur tout le monde. Elle accentuerait les inégalités envers les femmes, les jeunes les moins qualifiés, et pour toutes celles et ceux qui ont connu des « trous » dans leur carrière. Le flou demeure par exemple quant à la prise en compte des périodes de chômage (indemnisées).

Les artistes et les technicien.ne.s intermittent.e.s du spectacle, les autrices et les auteurs, les régimes spéciaux de l'Opéra national de Paris et de la Comédie française sont dans le collimateur. Sans oublier les agents territoriaux que sont nos collègues dans les opéras de région, certains orchestres ou dans les conservatoires.

La Cgt Spectacle et ses syndicats appellent à la grève le 5 décembre sur tous les lieux de travail et à prendre part aux manifestations interprofessionnelles dans toute la France pour exiger le retrait du projet de réforme de retraite universelle par points.

À cette fin, elle dépose un préavis de grève reconductible pour une durée indéterminée à partir du jeudi 5 décembre 2019 à 00h00.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.